



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dématérialisation du dépôt de demandes de subvention

Tutoriel utilisateur

1. Accéder à la procédure pour le dépôt d'un dossier sur [demarches-simplifiees.fr](https://www.demarches-simplifiees.fr)

Le lien vers la démarche de dépôt de demandes de subvention 2023 est le suivant :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/pref-landes-subventions2023>

Ce lien renvoie vers une page de connexion demarches-simplifiees.fr similaire à l'exemple ci-dessous :



Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test

 Date limite : 31 décembre 2023

La date limite indiquée au dessus concerne la plateforme technique : il vous appartient de déposer vos dossiers de demande de subvention avant le 28 février 2023 pour les besoins de l'instruction.

Commencer la démarche

Avec FranceConnect

France connect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion aux services en ligne.



[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

[Créer un compte demarches-simplifiees.fr](#)

[J'ai déjà un compte](#)

Cette démarche est gérée par :

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Préfecture des Landes
26 Rue Victor Hugo, 40021 Mont-de-Marsan.

Poser une question sur votre dossier :

Par email : pref-bdlit-subsventions@landes.gouv.fr
Par téléphone : 05 58 06 59 27
Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00
Statistiques : [voir les statistiques de la démarche](#)

Conservation des données :

Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois

Se connecter à demarches-simplifiees.fr :

Il existe 3 possibilités de connexion pour accéder à la procédure sur demarches-simplifiees.fr :

✓ L'utilisateur possède déjà un compte demarches-simplifiees.fr : rentrer le courriel et le mot de passe de connexion

✓ L'utilisateur se connecte pour la première fois sur demarches-simplifiees.fr et ne possède pas de compte: cliquer sur le bouton « Créer un compte », rentrer un courriel, choisir un mot de passe et cliquer sur « se connecter ». **Procédure à privilégier.**

Important : choisir un courriel valide (celui-ci sera utilisé pour toute correspondance lors de l'utilisation de la procédure). Penser à sauvegarder le mot de passe.

✓ L'utilisateur possède un compte France Connect : cliquer sur le bouton «FranceConnect», choisir un compte de connexion en cliquant sur un des boutons (La Poste, Amelie, etc), rentrer les identifiants liés au compte sélectionné. La redirection vers demarches-simplifiees.fr est automatique.

2. Déposer un dossier

A. Page d'accueil de la démarche :

Nous vous demandons d'abord de renseigner votre numéro SIRET :



Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test

 **Date limite : 31 décembre 2023**

La date limite indiquée au dessus concerne la plateforme technique : il vous appartient de déposer vos dossiers de demande de subvention avant le 28 février 2023 pour les besoins de l'instruction.

Identifier votre établissement

Merci de remplir le numéro de SIRET de votre entreprise, administration ou association pour commencer la démarche.

Pour trouver votre numéro SIRET, utilisez annuaire-entreprises.data.gouv.fr ou renseignez-vous auprès de votre service comptable.

Valider

Cette démarche est gérée par :

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial

Préfecture des Landes

26 Rue Victor Hugo, 40021 Mont-de-Marsan.

Poser une question sur votre dossier :

Par email : pref-bdlit-subsventions@landes.gouv.fr

Par téléphone : 05 58 06 59 27

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h00

Conservation des données :

Dans demarches-simplifiees.fr : 36 mois

Après avoir indiqué le numéro SIRET et cliqué sur le bouton « Valider », un récapitulatif des informations récupérées s'affiche (exemple ci-dessous) :

Informations sur l'établissement

Nous avons récupéré auprès de l'INSEE et d'Infogreffe les informations suivantes concernant votre établissement.

Ces informations seront jointes à votre dossier.

- Siret : 17400001800013
 - Libellé NAF : Administration publique générale
 - Code NAF : 8411Z
 - Adresse : PREFECTURE DE DEPARTEMENT LANDES 24 RUE VICTOR HUGO BP 349 40011 MONT DE MARSAN CEDEX FRANCE
- Nous allons également récupérer la forme juridique, la date de création, les effectifs, le numéro TVA intracommunautaire, le capital social de votre organisation. Pour les associations, nous récupérerons également l'objet, la date de création, de déclaration et de publication.*

Les exercices comptables des trois dernières années pourront être joints à votre dossier.

→ [Autres informations sur l'organisme sur « annuaire-entreprises.data.gouv.fr »](https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr)

Utiliser un autre numéro SIRET

Continuer avec ces informations

Une fois vos informations vérifiées, cliquer sur le bouton « Continuer avec ces informations ». Vous êtes alors dirigé vers le formulaire.

B. Remplir le formulaire :

Les champs à côté desquels figure un astérisque* sont obligatoires (exemple ci-dessous).

demarches-simplifiees.fr

Aide

Prévisualisation de la démarche « Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test »

le dossier | les annotations privées

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.
Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Arrondissement *

Dax

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Maître d'ouvrage *

Maître d'ouvrage

Le dossier ne pourra pas être déposé tant que tous les champs avec un astérisque ne seront pas remplis.

Déposer un document en pièce jointe

Le dépôt du dossier nécessite l'ajout de pièces jointes afin de fournir des documents justificatifs.

Comme pour le formulaire, les champs marqués d'un * sont obligatoires.

Pour chaque document demandé, cliquer sur « Parcourir », sélectionner un fichier puis cliquer sur « Ouvrir ». Le nom du fichier sélectionné apparaît à côté du bouton « Parcourir », la pièce est alors automatiquement enregistrée.

Certaines rubriques nécessitent de renseigner un document selon un modèle prédéfini. Cliquer sur le lien en bleu, télécharger le modèle, remplir le document puis l'ajouter en pièce jointe comme indiqué précédemment.

Notice de présentation du projet : contexte, objectifs poursuivis, nature et descriptif de l'opération *

Document obligatoire.

Aucun fichier sélectionné.

Plan de financement prévisionnel *

Document obligatoire. Voir modèle ci-joint

Veillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#) 

Aucun fichier sélectionné.

Attestation de non commencement des travaux avant la date de dépôt de la demande de subvention *

Document obligatoire. Voir modèle ci-joint

Veillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#) 

Aucun fichier sélectionné.

Programme détaillé des travaux

Niveau APD. Établi par le maître d'œuvre

Aucun fichier sélectionné.

La capacité maximale d'ajout de pièce-jointe est de 20 Mo au total par fichier.
Formats de pièces-jointes acceptés : .pdf, .doc, .docx, .xls, .xlsx, .csv, .ppt, .pptx, .odt, .ods, .odp, .jpg, .jpeg, .png

Tout au long de la constitution de votre dossier (lorsque vous remplissez le formulaire), le **brouillon** de celui-ci est régulièrement enregistré :

Montant de la subvention sollicitée *

Indiquez le montant sans le symbole € et sans espace

Taux sollicité *

Montant total des autres aides publiques sollicitées et/ou obtenues *

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#) 

Dès le début de la constitution du dossier, vous avez reçu un courriel automatique :



Bonjour,

Vous avez commencé à remplir un dossier pour la démarche « **Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test** ».

Vous pouvez **retrouver et compléter votre dossier** en cliquant sur le bouton ci-dessous :

Afficher votre dossier

Vous pouvez déposer votre dossier jusqu'au 31 décembre 2023 à 23 h 59 (heure de Paris).

Bonne journée,

L'équipe demarches-simplifiees.fr

—

Merci de ne pas répondre à cet email.

Si vous voulez terminer de remplir le formulaire plus tard, **il suffit de fermer la page du formulaire.**

Pour reprendre votre démarche là où vous l'avez laissée :

Cliquer sur le bouton « Afficher votre dossier » du courriel et vous retrouvez le formulaire (si vous avez été déconnecté, il faudra se connecter à nouveau) :

 **démarche en test** **Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test** brouillon

Dossier n° 7645996 - En brouillon depuis le 04 février 2022 09:48

Expirera le 21/01/2025 (36 mois après la création du dossier)

 Inviter une personne à modifier ce dossier ▼

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

Arrondissement *

Mont de Marsan ▼

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Maître d'ouvrage *

C :Déposer le dossier

Une fois le formulaire rempli et les documents justificatifs joints, cliquer sur le bouton « Déposer le dossier » afin de le transmettre au service instructeur. Le dossier acquiert alors le statut « **en construction** ». Vous pourrez le modifier et ajouter des pièces jointes.

Le cas échéant, le permis de construire ou autre autorisation administrative similaire

Aucun fichier sélectionné.

Autre pièce jointe

Aucun fichier sélectionné.

Autre pièce jointe

Aucun fichier sélectionné.

Autre pièce jointe

Aucun fichier sélectionné.

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#) 

Cette démarche est gérée par :

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Préfecture des Landes
26 Rue Victor Hugo, 40021 Mont-de-Marsan.

Poser une question sur votre dossier :

Par email : pref-bdlit-subventions@landes.gouv.fr

Par téléphone : 05 58 06 59 27

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Statistiques : [voir les statistiques de la démarche](#)

Le message suivant s'affichera sur l'écran de votre ordinateur :



Merci !

Votre dossier sur la démarche **Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test** a bien été envoyé.

Vous avez désormais accès à votre **dossier en ligne**.

Vous pouvez **le modifier** et **échanger avec un instructeur**.

[Déposer un autre dossier](#)

Vous recevrez également un courriel automatique d'accusé de réception de votre dossier - sur le courriel utilisé lors de la connexion à demarches-simplifiees.fr – qui vous permettra de commencer les travaux, dans le respect des autorisations réglementaires.



Madame, Monsieur,

La préfecture des LANDES accuse réception de votre dossier n°7773880 - "Jardin partagé" déposé au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) / 2 - Mesures favorisant la transition écologique.

A tout moment, vous pouvez consulter le contenu de votre dossier et les éventuelles demandes d'informations complémentaires des services de la préfecture à cette adresse :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/7773880>

Attention, ce message ne vaut pas :

- accusé de réception de dossier complet.
- acceptation de subvention.

Conformément aux dispositions de l'article R. 2334.24 du CGCT, vous avez la possibilité de commencer la réalisation de votre opération, dans le respect des autorisations réglementaires.

Les services de la préfecture des LANDES restent à votre disposition pour toute demande complémentaire.

La préfecture des LANDES

3. Accéder au suivi de mes dossiers

En se connectant à demarches-simplifiees.fr avec votre courriel et mot de passe vous avez accès à vos dossiers en cliquant sur le bouton « Voir mes dossiers en cours »:



Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test

Date limite : 31 décembre 2023

La date limite indiquée au dessus concerne la plateforme technique : il vous appartient de déposer vos dossiers de demande de subvention avant le 28 février 2023 pour les besoins de l'instruction.

**Vous avez déjà des
dossiers pour cette
démarche**

Voir mes dossiers en cours

Commencer un nouveau dossier

Vous avez alors accès à vos dossiers :

[Dossiers](#) [Aide](#)

Dossiers

3 en cours 1 traité

N° dossier	Démarche	Demandeur	Statut	Mis à jour	Actions
7645996	démarche en test Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test	PREFECTURE DE DEPARTEMENT LANDES	en construction	vendredi 04 février 2022 14h28	Actions ▼
7623971	démarche en test Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test	PREFECTURE DE DEPARTEMENT LANDES	en instruction	mercredi 02 février 2022 16h07	Actions ▼
7622641	démarche en test Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test	PREFECTURE DE DEPARTEMENT LANDES	en instruction	mercredi 02 février 2022 15h27	Actions ▼

Les dossiers sont identifiés par un numéro et par l'intitulé de la démarche.

Consultation d'un dossier

Afin d'accéder au détail d'un dossier, cliquez sur celui-ci. Vous pouvez l'imprimer et, s'il est en construction, le modifier.



Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test en construction
Dossier n° 7645996 - Déposé le 04 février 2022 14:28
Expirera le 21/01/2025 (36 mois après la dernière date d'édition)

Inviter une personne à modifier ce dossier Modifier mon dossier Imprimer

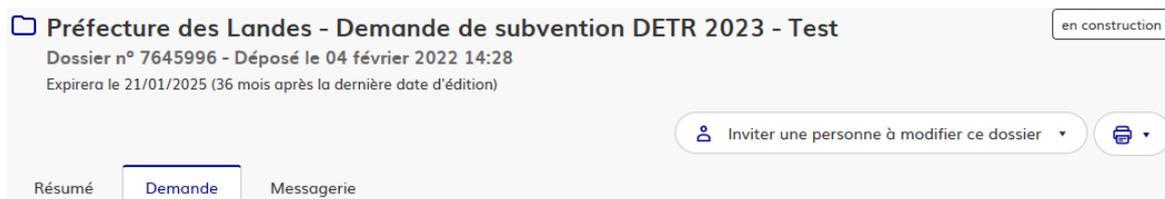
Résumé Demande Messagerie

en construction ▶ en instruction ▶ terminé

Votre dossier est en construction. Cela signifie que **vous pouvez encore le modifier**. Vous ne pourrez plus modifier votre dossier lorsque l'administration le passera « en instruction ».

Vous avez une question ? Utilisez la messagerie pour [contacter l'administration directement](#).

En cliquant sur le bouton « Modifier mon dossier », vous retournez sur le formulaire :



Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test en construction
Dossier n° 7645996 - Déposé le 04 février 2022 14:28
Expirera le 21/01/2025 (36 mois après la dernière date d'édition)

Inviter une personne à modifier ce dossier Imprimer

Résumé **Demande** Messagerie

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Arrondissement *

Mont de Marsan ▼

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Maître d'ouvrage *

Commune de

Nom et qualité du représentant légal *

M. Martin, maire

Enregistrer les modifications du dossier

Après modification, cliquer sur le bouton « Enregistrer les modifications du dossier ».

L'onglet « Messagerie » vous donne accès aux courriels qui vous ont été envoyés et vous permet de communiquer directement avec le service instructeur.

 **Préfecture des Landes - Demande de subvention DETR 2023 - Test** en construction

Dossier n° 7645996 - Déposé le 04 février 2022 14:28
Expirera le 21/01/2025 (36 mois après la dernière date d'édition)

 Inviter une personne à modifier ce dossier **Modifier mon dossier** 

Résumé Demande **Messagerie**

La messagerie vous permet de contacter l'instructeur en charge de votre dossier.

demandes d'informations complémentaires des services de la préfecture à cette adresse :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/7645996>

Attention, ce message ne vaut pas :

- accusé de réception de dossier complet.
- acceptation de subvention.

Conformément aux dispositions de l'article R. 2334.24 du CGCT, vous avez la possibilité de commencer la réalisation de votre opération, dans le respect des autorisations réglementaires.

Les services de la préfecture des LANDES restent à votre disposition pour toute demande complémentaire.

La préfecture des LANDES

Écrivez votre message ici

Joindre un document (taille max : 20 Mo) **Envoyer le message**

Après avoir saisi le corps du texte, cliquer sur le bouton « Envoyer le message ».

Possibilité de joindre un fichier (max 20 Mo).

4. Les différents statuts d'un dossier.

Brouillon

Une fois la démarche effectuée par l'utilisateur et le dossier enregistré, celui-ci est au statut de brouillon tant que l'utilisateur ne l'a pas déposé.

En construction

Une fois le dossier déposé par l'utilisateur, son statut est "en construction". L'utilisateur peut encore le modifier.

En instruction

Lorsque le service instructeur considère le dossier de demande de subvention complet, il lui donne le statut « en instruction ». Il ne peut plus être modifié par l'utilisateur, mais est toujours consultable et l'onglet « Messagerie » est toujours actif.

Vous recevez alors un courriel automatique de complétude de dossier :



Madame, Monsieur,

Je vous informe que votre dossier n°7773880 intitulé "Jardin partagé" et déposé au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) / 2 - Mesures favorisant la transition écologique, est considéré comme complet. Il n'est plus modifiable.

Une réponse vous informant de la suite réservée à votre demande vous sera prochainement transmise.

La préfecture des LANDES

Pour toute question sur la démarche de dématérialisation du dépôt de demande de DETR dans les Landes :

Cette démarche est gérée par :

Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial
Préfecture des Landes
26 Rue Victor Hugo, 40021 Mont-de-Marsan.

Poser une question sur votre dossier :

Par email : pref-bdlit-subventions@landes.gouv.fr

Par téléphone : 05 58 06 59 27

Horaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Statistiques : [voir les statistiques de la démarche](#)